



**HAL**  
open science

**Quelles recherches pour quels développements ?  
Présentation synthétique des propositions de recherche  
pour le développement émises lors des différentes  
sessions du colloque**

Patrick Dugué, Emmanuel Mbetid-Bessane

► **To cite this version:**

Patrick Dugué, Emmanuel Mbetid-Bessane. Quelles recherches pour quels développements ? Présentation synthétique des propositions de recherche pour le développement émises lors des différentes sessions du colloque. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis, 2003, Garoua, Cameroun. 6 p. hal-00143396

**HAL Id: hal-00143396**

**<https://hal.science/hal-00143396>**

Submitted on 25 Apr 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quelles recherches pour quels développements ?

### Présentation synthétique des propositions de recherche pour le développement émises lors des différentes sessions du colloque

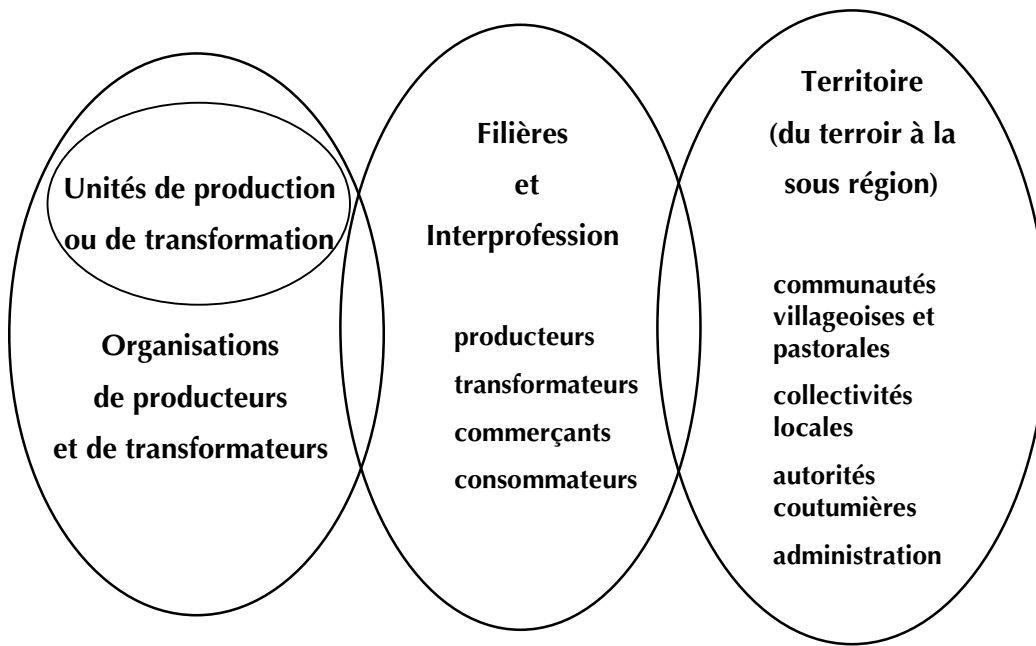
Rapporteurs

Patrick DUGUE et Emmanuel MBETID-BESSANE

Cette présentation a pour objectif de rassembler les différentes propositions de projets ou thèmes de recherche émises lors des sessions précédentes portant sur les grandes évolutions en zones de savane (T1), la gestion des ressources naturelles et des espaces (T2), L'animal et l'élevage (T3), L'innovation technique (T5) et l'appui aux acteurs (T6). Le thème 4 du colloque portait sur les outils et les méthodes. Les recommandations émises lors de cette session, en particulier celles relatives au transfert de certains outils aux utilisateurs, ont été incluses dans les différentes propositions de recherche présentées ci-dessous.

### **Quelques rappels sur le contexte actuel d'intervention de la recherche**

La programmation des futures recherches pour la zone des savanes d'Afrique centrale doit nécessairement prendre en compte les mutations en cours qui ont été évoquées à plusieurs reprises lors de ce colloque (accroissement démographique, pression accrue sur les ressources naturelles, développement des échanges avec les villes...). Pour la programmation de la recherche, il est crucial de prendre en compte le désengagement de l'Etat dans différents domaines comme celui des statistiques (agricoles, démographiques, commerciales) et de l'appui aux producteurs. Les services de vulgarisation publics disposent de peu de moyens d'intervention, les sociétés cotonnières recentrent leurs activités sur la transformation et le commerce du coton. De ce fait, la recherche ne peut plus se contenter d'un dialogue avec ces structures de développement comme elle le faisait autrefois. Elle doit nécessairement prendre en compte une diversité d'interlocuteurs (figure 1). Ceci est d'autant plus nécessaire que les domaines d'intervention et les thématiques de recherche se sont diversifiés comme on a pu s'en rendre compte lors de ce colloque et à la lecture des productions du Prasac.



**Figure 1.** Diversité des interlocuteurs et des niveaux d'intervention de la recherche.

## Les produits de la recherche

Lors des différentes sessions, les représentants des organismes et sociétés de développement, des ONG, et des organisations de producteurs ont souvent interpellé les chercheurs en leur demandant : Quelles solutions concrètes pouvez-vous nous proposer ? Les travaux menés par le Prasac, leur diversité thématique et leur insertion dans différents contextes socioprofessionnels montrent bien que les produits de la recherche ne se limitent pas à des solutions techniques « clés en main ». Ainsi pour le Prasac et plus généralement pour toutes équipes de recherche impliquées dans les processus de développement, on peut distinguer une diversité de produits comprenant :

- des connaissances pour l'action c'est-à-dire, utilisables par les décideurs de l'administration, des services techniques mais aussi des collectivités locales, des sociétés cotonnières, des organisations de producteurs ;
- des technologies appropriées qui en s'intégrant dans les systèmes de production, de transformation et dans les plans de gestion des ressources naturelles et des espaces deviennent des innovations techniques maîtrisées par leurs utilisateurs ;
- des innovations organisationnelles permettant d'accompagner de nouveaux processus de développement.

## Quel développement ?

La programmation de la recherche doit s'inscrire dans une vision stratégique du développement des régions concernées. Le Colloque s'est plutôt intéressé aux mutations en cours et à la résolution des problèmes identifiés à différentes échelles et avec les différents acteurs concernés. Peu de travaux ou de discussions ont abordé les modèles ou les stratégies de développement : quelles sont les populations cibles et les domaines d'intervention prioritaires ? Il semble qu'un consensus se fasse autour de la promotion d'une agriculture familiale, performante et compétitive permettant de lutter contre la pauvreté. On peut rappeler qu'en Afrique de l'Ouest les organisations professionnelles agricoles défendent ce type d'agriculture alors que certains Etats souhaitent encourager l'émergence d'un secteur agricole à forte utilisation de capitaux dans les secteurs de l'élevage ou des cultures irriguées.

La plupart des rapports des sessions rappellent qu'il ne peut pas y avoir de développement sans une sécurisation des biens et des personnes et un accès plus large et plus équitable à l'école, la santé et la justice.

## **Propositions de programmes de recherche**

Les propositions présentées ci-après reprennent celles qui sont émises dans les rapports des différentes sessions ainsi que les propositions faites lors de la séance plénière qui a suivi la présentation de cette synthèse. Il n'a pas été procédé à une hiérarchisation des propositions. Des éléments sont communs à différentes sessions.

### **Observer les évolutions en cours**

Lors de la session 1, cinq thématiques de recherche ont été identifiées.

- La question foncière : la recherche doit porter plus d'intérêt à la gestion du foncier en milieu rural. Outre l'observation des pratiques de gestion du foncier et ses évolutions, la recherche doit accompagner les accords et les réformes en cours au niveau local et national.
- Les flux de population et d'élevage : la dynamique des fronts pionniers et les déplacements du bétail doivent être observés avec précision pour améliorer les politiques d'aménagement du territoire et d'accompagnement des filières (élevage, production végétales, pêche) et des activités (tourisme et aires protégées).
- L'observation des circuits de commercialisation : le Prasac a réalisé des travaux de ce type sur plusieurs produits agricoles et d'élevage. Ces recherches méritent d'être poursuivies et diversifiées en prenant mieux en compte la question du transport et des systèmes de taxation (illicites ou officiels).
- L'étude de l'impact des politiques agricoles : ces recherches concernent en premier lieu la restructuration des filières coton (quels impacts sur l'économie des exploitations et des régions) et la question de la concurrence de produits alimentaires importés (céréales, viandes, lait.) vis-à-vis des productions locales.
- La démographie et la santé humaine : les données relatives à ce secteur sont anciennes. Pour définir des stratégies de développement il est nécessaire d'initier des recherches et de produire des données fiables en matière de démographie humaine.

Ces différents programmes de recherche et études pourraient être menés en synergie dans le cadre d'un observatoire du développement durable qui serait cogéré avec des services publics et des collectivités territoriales. L'objectif d'un observatoire est de fournir de l'information qui a du sens et qui soit effectivement utilisée par les décideurs. Un travail préalable de conception de l'observatoire (quelles institutions, quels utilisateurs) et de formation des utilisateurs est à prévoir.

### **Gérer les ressources naturelles et les espaces**

Lors de la session sur le thème 2 du colloque « Gestion des ressources naturelles et dynamiques territoriales » plusieurs propositions de recherche et de développement ont été discutées.

- Une clarification des règles de gestion du foncier et l'accompagnement des réformes issues d'un consensus entre les acteurs concernés constituent un préalable important à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.
- L'étude des modalités actuelles d'utilisation et de gestion des ressources naturelles en vue de définir avec les acteurs des processus institutionnels plus performants et prenant en compte le cadre réglementaire.
- La mise au point des pratiques (techniques, économiques) de gestion des peuplements arborés en complément de la mise en place des institutions et règles de gestion.

- L'étude du fonctionnement écologique et social des corridors de transhumance afin d'en améliorer l'efficacité ou de revoir leur conception.
- L'appui à la filière gomme (production, gestion des peuplements arborés, organisation de la filière).
- Poursuite de la mise au point d'une méthode de bilan « offre-demande » en produits ligneux utilisables par les gestionnaires des espaces arborés, les services publics...
- L'amélioration de la gestion des ressources naturelles en zone périurbaine (durabilité des systèmes maraîchers).
- La valorisation des résidus de culture : les techniques de valorisation existent, il s'agira de concevoir des modèles de gestion des résidus de culture et de travailler sur l'intégration de ces techniques dans les systèmes de production.

Pour mettre en œuvre ces programmes et opérations de recherche les participants rappellent le besoin de mieux intégrer les approches sectorielles (zootecnie, agronomie, foresterie) sur les mêmes espaces et d'accorder plus de place aux disciplines intégratrices comme l'écologie et la géographie.

## **L'animal et l'élevage**

Les propositions émises lors de la session sur le thème 3 « l'animal et l'élevage » rejoignent celles de la table ronde sur l'élevage. Elles sont regroupées dans trois sous-thèmes relatifs aux systèmes d'élevage, aux ressources alimentaires et à la santé animale.

### **Systèmes d'élevage**

- Développer des systèmes d'information sur les cheptels et les marchés des produits animaux : une priorité doit être accordée au recensement des cheptels dans la zone de savane. Il s'agira pour la recherche de mettre au point des méthodes de recensement fiables et compatibles avec les ressources humaines et les moyens disponibles. L'analyse des filières de commercialisation des produits animaux est aussi à poursuivre.
- Organiser les éleveurs et améliorer la coordination entre les différents utilisateurs de l'espace. La recherche doit participer à l'émergence de ces organisations et à la mise au point de processus de coordination.
- Développer une méthode de conseil et d'aide à la décision pour les éleveurs de bovins (cf. conseil à l'exploitation).

### **Ressources alimentaires**

- La gestion et la sécurisation des espaces pastoraux deviennent essentielles pour le maintien de systèmes d'élevage de ruminants performants. Elles permettront par ailleurs de mieux gérer les ressources pastorales qui s'y trouvent. La délimitation et l'affectation d'espaces pour l'élevage et l'agriculture permettront d'intégrer des cultures fourragères dans les zones cultivées.
- Améliorer la valorisation des résidus de culture.

### **Santé animale**

- Les études épidémiologiques restent indispensables pour définir les stratégies de lutte ou prévenir le développement d'épizooties. Il revient à la recherche d'améliorer les méthodes de diagnostic épidémiologique.
- La diffusion du modèle d'analyse de risque en santé animale doit être menée par la recherche qui a mis au point ce modèle.

## **L'appui aux acteurs**

L'appui aux acteurs consiste à leur fournir les informations, les outils et méthodes pour qu'ils améliorent leurs organisations (pour produire, transformer, vendre) ainsi que les processus de coordination et de négociation qu'ils sont amenés à mettre en œuvre. Différents domaines d'intervention relatifs aux zones

de savane ont été retenus en reprenant dans certains cas des programmes développés par le Prasac et ses partenaires du développement.

- L'appui aux filières céréales dans un objectif de sécurité alimentaire (sorghos pluvial et repiqué, maïs...) : l'appui comprend l'ensemble des composantes de la filière dont la production, le stockage, la commercialisation. Cet appui implique de fournir aux opérateurs les informations nécessaires à la prise de décision (évaluation de la production, suivi des prix, état de la demande des marchés urbains).
- L'appui aux filières secondaires souvent oubliées par le développement et la recherche : oignon, niébé, sésame...
- Extension et diversification des expériences de conseil aux exploitations familiales (CEF). La recherche doit poursuivre la mise au point de ces méthodes en veillant à leur appropriation par les institutions susceptibles de gérer les dispositifs de conseil (OP, ONG, Structures de développement). Les méthodes doivent être diversifiées pour répondre aux attentes d'autres types de producteurs non concernés actuellement (éleveurs, femmes, producteurs non alphabétisés).
- Appui aux collectivités locales (cf. thème « gestion des ressources naturelles »).
- Appui aux organisations d'éleveurs (cf. thème « l'animal et l'élevage »).

Une question a été débattue lors de cette session : en quoi l'appui aux acteurs concerne-t-il les chercheurs ? Les représentants des structures de développement et des organisations de producteurs ont demandé que les chercheurs s'engagent plus dans les processus de développement. Mais comment faire et dans quels cadres doivent-ils intervenir ?

Sans apporter de réponses définitives à ces questions, il ressort des expériences des participants que les chercheurs doivent participer à la mise au point des méthodes d'appui aux acteurs ce qui nécessite de renforcer les équipes avec des spécialistes des sciences humaines (sociologie, économie, pédagogie...). Toutefois les chercheurs ne doivent pas se substituer aux opérateurs de développement qui mettent en œuvre les programmes d'appui.

Par ailleurs ces organisations de producteurs (au niveau des régions ou des filières) et ces associations territoriales de gestion des ressources constituent des cadres d'intervention intéressants pour aborder les processus d'innovation technique.

## **Les innovations techniques**

Les innovations techniques ont leur place dans les thèmes déjà évoqués comme celui se rapportant à l'élevage ou à la gestion des ressources naturelles. Cette session tout en abordant certaines technologies à promouvoir, s'est surtout intéressée au processus d'innovation.

Les propositions de recherche retenues par les participants sont :

- la diversification des productions et des activités dans un contexte économique difficile pour la culture cotonnière ; les filières « oubliées » sont nombreuses et il s'agira avant tout d'accompagner les choix des producteurs (maraîchage, cultures pérennes bois et fruits, sésame, pêche, petits élevages...);
- l'appui aux filières céréalières (cf. thème « appui aux acteurs ») ;
- l'amélioration de la qualité des produits (qualité marchande et sanitaire) ;
- l'intensification et la durabilité des systèmes de culture continue ; cette thématique de recherche qui inclut l'amélioration et le maintien de la fertilité du sol doit aussi prendre en compte l'élevage intégré qui se développe dans les terroirs agricoles ; quels systèmes promouvoir avec quelles ressources ?
- la gestion de l'enherbement demeure une thématique de recherche prioritaire dans cette zone tant elle mobilise les agriculteurs et leur famille ;
- l'amélioration de la productivité du travail constitue une voie d'amélioration des systèmes de production intéressante dans les situations où la terre est disponible. Elle nécessite de poursuivre les travaux engagés par le Prasac sur la traction animale, l'utilisation raisonnée des herbicides et la transformation des produits.

De nombreuses technologies ont été mises au point en station, en laboratoire et dans les ateliers. Leur « transfert » en milieu paysan a toujours posé problème. Les participants au colloque ont tenté de proposer d'autres modes d'intervention, d'autres méthodes de recherche relatives à l'innovation, en privilégiant :

- les savoirs des paysans, des artisans, des éleveurs ;
- les innovations à effets multiples ;
- les recherches sur l'intégration des techniques dans les systèmes de production et de transformation. Cette intégration débouchant sur le processus d'innovation correspondant à la maîtrise des techniques par les utilisateurs ;
- les échanges entre chercheurs (en particulier au niveau de la sous-région, entre l'Afrique de l'Ouest et du Centre) mais aussi les échanges entre producteurs. Une priorité doit être accordée à l'émergence de réseaux d'apprentissage associant producteurs et transformateurs de régions différentes, services d'appui et chercheurs.

Ces recommandations visent à mettre le producteur au centre du processus d'innovation et non plus à le considérer comme un simple utilisateur des produits d'une recherche à laquelle il a été peu associé. Dans ce nouveau contexte, le renforcement des organisations de producteurs et l'émergence de communautés responsabilisées dans la gestion des ressources naturelles constituent des interventions complémentaires et fort utiles au processus d'innovation.